Caravane *)	Marque de fabrique	Туре	1	F. d'homologatio	n No
(vhc. spécial	) BUERSTNER	700	_	<b>сн</b> 9111 1	-0
Constructeur Identification	BUERSTNER Wohnwagenwer "700" sur la plaqu	rk GmbH, D-7640 Keh lette du constructe		umühl (BRD)	
Plaquette constr. Numéro du chássis Importateur princ. Véhicule homologué	à droite, à l'avant, e en haut, sur bras du t CARAVAN WAIBEL AG, Hir 216717121 Signe	timon à droite		ühl / BE	
Châssis Nombre d'essieux Suspension Frein de service Frein d'arrêt	2 caoutchouc mécanique, par inertie blocage de recul méc. mécanique, à expansion	et autom., sécurité	de rupt	ure	oues,
Carrosserie	roulotte d'habitation	Poids Poids à vide	avant 50	arrière	total
	int. ext. 8130 2500 *** 2400 av ar 3450	Charge utile ou Poids de service	100		1600
Empattements Voie a	ar 3450 650 av ar 2090 av ar 4680 - axe ar	Ply / bar     Charge     pour V max     Vitesse maximale selo     Vitesse maximale selo		2x890 100	100

Equipement §) Feux rouges Feux stop	R-S1 (E) R-S1 (E)	Moteur de travall Marque Bruit		Type à t/min
Clignoteurs av	O- (T)	Silencieux		
ar	2a (E)	Mesure des gaz		
Catadioptres av	<u>I (E)</u>	Déparasitage		
. lat,	<u>I (E)</u>			
ar	III (E)	Indications pour le permis	de circulation	
Feux de gabarit av	A (E)	Genre remorque	Carayane	<u>(véhicule spécial)</u>
lat.		Marque et type	BUERSTNE	R 700:
ar		FH-No CH	<u>9111_10</u>	
ar vers l'av	A (E)	Carrosserie		d'habitation
Eclairage plaque	1/ combiné à gauche	Poids à vides . bulleti	n pesage	Charge utile
Cale	2/ 220x90x100	Poids de service	<del></del>	Poids total S. vhc.tr.

**)	Largeur	:	mesurée hors des fenêtres à doubles vitres.
·**)	Poids à vide	:	avec l'aménagement intérieur suivant:
			7-8 couchettes, 2 tables, 1 armoire, 1 cuisine avec frigo, 1 chauffage,
			1 compartiment de toilette, 1 séparation, divers réduits (sans bouteill
			de gaz, sans eau dans réservoir). D'autres variantes possibles.
+)	Variantes de pneus	:	155-12, 2x840 (2,4) / 165-12, 2x890 (2,4) V-max. 100 km/h
§)	Equipement	:	les feux de gabarit sont montés par l'importateur.

\*) Véhicule spécial : longueur 8130 mm / largeur 2500 mm; (art. 61, OCE et art. 81, OCR

A noter dans le permis de circulation:

121 - le disque indiquant la largeur est obligatoire;

125 - autorisation spéciale obligatoire. Berne, 15,11,76 Lieu et date de Thomologation

Homologation fédérale des types de véhicules